

4.5 Travail, santé et handicap

Deux approches sont mobilisées pour examiner les liens entre travail, santé et handicap : celle des risques liés au travail (**accidents du travail, maladies professionnelles** reconnues ou limitations perçues par les salariés) d'une part, celle de l'insertion professionnelle des personnes handicapées ou en situation de handicap d'autre part.

En 2016, 660 300 accidents du travail (AT) avec arrêt ont été reconnus par le régime général et le régime agricole de la Sécurité sociale, soit en moyenne 21,0 par million d'heures de travail (*figure 1*). Parmi ces AT, 39 000 (soit 5,9 %) ont occasionné une incapacité permanente partielle et 577 ont été mortels.

Le régime général et le régime agricole ont reconnu en 2016 plus de 50 700 nouveaux cas de maladies professionnelles (MP), dont 26 200 ont occasionné une incapacité permanente partielle. Les catégories ouvrières sont les plus touchées (71 % des cas). C'est notamment le cas pour les affections liées à l'amiante (92 % d'ouvriers) et les surdités (95 %). Ces deux types de pathologies concernent essentiellement des hommes, alors que les femmes sont majoritaires parmi les cas reconnus de troubles musculo-squelettiques.

En 2016, en matière de prévention des risques professionnels, 42 % des ouvriers déclarent avoir reçu une information ou une formation au cours des 12 derniers mois (*figure 2*). Ils sont les plus exposés à des risques physiques et chimiques. En revanche, les employés de commerce et de service sont relativement moins bien informés que les cadres (31 % contre 39 %), bien que davantage exposés. 74 % des salariés ont passé une visite médicale avec un médecin du travail ou de prévention au cours des deux dernières années, mais 7 % déclarent n'en avoir jamais rencontré (18 % dans la fonction publique de l'État).

En 2016, les employés de commerce et de service (20 %) et les ouvriers (16 %) déclarent plus souvent être limités dans leurs activités ordinaires par un problème de santé que les cadres (11 %). Les agents de la fonction publique déclarent plus souvent des limitations que les salariés du privé. Les employés administratifs (27 %) et les employés de

commerce et de service (25 %) sont plus nombreux à déclarer souffrir d'un déficit de **bien-être** psychologique (**score** inférieur à 13 selon le questionnaire de l'OMS), contre 22 % des professions intermédiaires et des cadres et 18 % des ouvriers.

En 2019, selon l'enquête Emploi, les personnes disposant d'une reconnaissance administrative de leur handicap sont moins présentes que les autres sur le marché du travail : parmi elles, entre 15 et 64 ans, seules 44 % sont considérées comme **actives au sens du BIT** (en emploi ou au chômage), contre 72 % pour l'ensemble de la population de cette tranche d'âge (*figure 3*). Cette faible insertion sur le marché du travail s'observe à tous les âges, en particulier chez les plus de 50 ans. Parmi les personnes actives dont le handicap est reconnu administrativement, 16 % sont au chômage, contre 8 % pour l'ensemble de la population active.

Parmi les 26,8 millions de personnes de 15 à 64 ans en emploi, 3,8 % (soit 1,0 million de personnes) disposent d'une reconnaissance administrative de leur handicap (*figure 4*). La plupart d'entre elles bénéficient de la loi sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. En tenant compte des personnes qui ont un problème de santé durable, accompagné de difficultés depuis au moins six mois dans les activités quotidiennes, la part des personnes dites « en situation de handicap » dans la population en emploi est estimée à 10,4 %, soit 2,8 millions de personnes.

La population handicapée en emploi est nettement plus âgée que la moyenne. Les individus en emploi reconnus handicapés occupent plus souvent des professions peu qualifiées (65 % d'entre eux sont employés ou ouvriers, contre 47 % pour l'ensemble). Cela s'explique à la fois par un niveau de formation moins élevé que la moyenne parmi les personnes handicapées, et par le fait que certains sont reconnus handicapés à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, risques auxquels sont davantage exposés les ouvriers. Les personnes handicapées travaillent plus fréquemment à temps partiel, particulièrement en cas de reconnaissance administrative. ■

Définitions

Accident du travail, maladie professionnelle, score de bien-être, population active au sens du BIT : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Travail et bien-être psychologique. L'apport de l'enquête CT-RPS 2016 », *Document d'études* n° 217, Dares, mars 2018.
- « Travailleurs handicapés : quel accès à l'emploi en 2015 », *Dares Analyses* n° 032, mai 2017.

1. Taux de fréquence des accidents du travail et nombre de maladies professionnelles en 2016

	Accidents du travail reconnus (nombre par million d'heures de travail)			Maladies professionnelles reconnues (nombre)		
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
Catégorie socioprofessionnelle¹						
Cadres et chefs d'entreprise	5,0	5,2	4,8	1 936	1 272	664
Professions intermédiaires	13,5	13,9	13,2	995	758	237
Employés	19,1	17,5	22,5	10 818	9 412	1 406
Ouvriers	37,4	40,0	36,9	34 133	11 776	22 357
Âge						
15 à 19 ans	41,3	30,1	47,1	49	31	18
20 à 29 ans	26,6	21,1	30,9	1 827	960	867
30 à 59 ans	19,4	16,3	21,6	43 349	22 249	21 100
60 ans ou plus	13,6	14,3	13,1	5 519	1 324	4 195
Ensemble	21,0	17,5	23,6	50 744	24 564	26 180

1. La catégorie socioprofessionnelle (CSP) n'étant pas disponible pour les salariés du régime agricole, les taux de fréquence par CSP ne concernent que les salariés du régime général. Lecture : en 2016, pour un million d'heures de travail salarié, les femmes ouvrières totalisent en moyenne 40 accidents du travail reconnus. Champ : France, salariés du régime général et du régime agricole.
Sources : Cnam-TS, MSA (accidents du travail) ; Insee, DADS (heures salariées).

2. État de santé déclaré et prévention au travail en 2016

en %

	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Privé	Public	Femmes	Hommes	Ensemble
Prévention des risques professionnels									
Avoir reçu une information ¹	39	38	31	42	38	33	45	29	37
Dernière visite médicale									
2 ans ou moins	70	73	71	81	78	62	80	68	74
3 ans ou plus	23	20	20	13	16	28	16	23	19
Jamais	7	6	8	5	6	10	4	9	7
État de santé									
Limite dans les activités ordinaires à cause d'un problème de santé	11	13	18	16	14	18	13	17	15
Score de bien-être inférieur à 13	22	22	25	18	22	24	17	28	22
Penser que l'influence du travail sur la santé est									
Négative	27	28	28	40	31	30	33	29	31
Neutre	44	43	49	39	45	41	44	44	44
Positive	26	27	21	20	23	26	22	25	23

1. Information sur les risques de santé causés par le travail, au cours des 12 derniers mois. Champ : France hors Mayotte, ensemble des salariés.
Source : Dares-Drees-DGAFP-Insee, enquête Conditions de travail et Risques psychosociaux 2016.

3. Taux d'activité, de chômage et d'emploi des personnes handicapées en 2019

en %

	Reconnaissance administrative ¹			Population en situation de handicap ²			Ensemble de la population		
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
Taux d'activité	44	44	44	54	53	55	72	68	75
Taux d'emploi	37	37	37	47	46	47	66	62	69
Taux de chômage ³	16	16	17	13	13	13	8	8	9
Effectifs (en milliers)	2 722	1 360	1 362	5 951	3 204	2 748	40 815	20 840	19 975

1. Personnes déclarant disposer « d'une reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte d'autonomie ». 2. Personnes déclarant disposer « d'une reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte d'autonomie » ou déclarant à la fois « une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable » et « être limitées, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ».
3. Le taux de chômage est calculé sur la population active âgée de 15 ans ou plus.
Champ : France hors Mayotte, population âgée de 15 à 64 ans, vivant en ménage ordinaire.
Source : Insee, enquête Emploi 2019.

4. Caractéristiques de la population handicapée en emploi en 2019

en %

	Reconnaissance administrative ¹	Population en situation de handicap ²	Population totale en emploi
Effectifs (en milliers)	1 006	2 783	26 751
Femmes	50	53	49
Hommes	50	47	51
De 15 à 24 ans	3	3	9
De 25 à 39 ans	20	23	35
De 40 à 49 ans	30	29	27
De 50 à 64 ans	46	45	30
Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	6	8	8
Cadres	10	12	19
Professions intermédiaires	20	23	26
Employés	36	33	27
Ouvriers	28	24	20
Temps complet	66	72	83
Temps partiel	34	28	17

1. Voir note 1, figure 3.

2. Voir note 2, figure 3.

Champ : France hors Mayotte, population en emploi, âgée de 15 à 64 ans, vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquête Emploi 2019.